



Nantes Agglo

Bulletin trimestriel de l'union locale des retraités CFDT de Nantes et alentours

Éditorial

En équilibre instable

La dissolution aussi soudaine qu'incomprise de l'Assemblée nationale au soir de l'élection européenne du 9 juin ainsi que les résultats des élections législatives des 30 juin et 7 juillet nous ont fait entrer dans une phase de grande incertitude politique. La mobilisation républicaine, à laquelle la CFDT a pris sa part, a permis de faire échec à la victoire annoncée de l'extrême-droite mais aucune des trois principales forces politiques n'a obtenu de majorité absolue à l'issue du scrutin législatif.

Une extrême droite forte

Certes, le pire a été évité le 7 juillet. Mais avec près de 11 millions de voix et 126 députés (142 avec ses alliés), jamais l'extrême-droite n'a été aussi forte électoralement et reste en embuscade pour une

prochaine échéance. D'où l'impérieuse nécessité d'apporter des réponses aux exigences sociales en matière de salaires et retraites, de services publics et de justice fiscale, sans oublier la transition écologique. Le tout nouveau gouvernement a donc du pain sur la planche.

Un gouvernement à droite

Après la parenthèse enchantée (et un peu inespérée) qu'a constituée la période des Jeux Olympiques et Para-olympiques de Paris, les tensions et difficultés sont vite réapparues autour de la nomination du nouveau premier ministre. L'alliance de gauche du NFP est arrivée en tête en nombre de sièges le 7 juillet. Elle avait la légitimité pour gouverner mais, en dépit de la logique démocratique, le Président de la République en a décidé autrement et a choisi une personnalité de droite. De fait, sans soutien majoritaire et sous pression du RN, le nouveau gouvernement Barnier, nettement orienté vers la droite, a une espérance de vie limitée. Nous sommes entrés dans une période d'instabilité politique, avec peut-être un retour aux urnes dès 2025.

Sur le terrain social, la situation n'est pas plus sereine avec un contexte économique et budgétaire délicat. Ainsi, ces derniers mois, avons-nous vu revenir les « plans sociaux » et le chômage va repartir à la hausse. Quant au niveau de déficit budgétaire et de dette publique, cela a été l'angle mort des élections législatives de cet été.

Désormais, la question est de savoir s'il se trouvera une majorité à l'Assemblée pour voter le budget 2025, qui s'annonce douloureux, ou du moins pour ne pas le censurer.

La CFDT continuera son action

Devant cette situation politique plus qu'incertaine, il est indispensable d'ouvrir des perspectives de progrès. La CFDT est déterminée à agir de façon cohérente et responsable en refusant la résignation tout autant que la démagogie. La CFDT Retraités a deux priorités : le maintien de l'indexation des pensions au 1^{er} janvier avec une mesure spécifique pour les basses retraites et l'adoption d'une loi-programme sur le grand âge que le Premier ministre n'a même pas évoqué dans son discours de politique générale. Il faudra aussi réactiver le projet de loi sur la fin de vie, brutalement interrompu par la dissolution de l'Assemblée nationale. Autant de sujets sur lesquels nous jugerons de l'action du nouveau gouvernement. Mais, cela commence vraiment mal pour les retraités avec l'annonce du décalage de six mois de la revalorisation des pensions en 2025, contre lequel il faut nous mobiliser !

NB : Les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO, pilotées par les partenaires sociaux, seront bien revalorisées à compter du 1^{er} novembre, comme prévu.

Le bureau de l'ULR AN
11 octobre 2024

Sommaire

Éditorial

En équilibre instable 1

Vie des sections

SSR Indret Défense 44 2

SLR Sud Loire 2

Vie du syndicat

L'ULR de Nantes et la santé 2

La loi Grand Âge 3

Basses pensions, un petit plus... 3

6^e congrès de l'UTR CFDT 44 4

Rencontre des nouveaux adhérents 4

Société

Le centre d'Histoire du travail 4

ACR 44 : une consommation raisonnable 5

Action

Le Pacte du pouvoir de vivre 5

Non à la fermeture de la poste de Preux 6

Forum des Seniors à Nantes 6

Loisirs

Invitation au film "Madagascar" 6

Vacances seniors à Ardes-sur-Couze 7

L'historial de Vendée 8

Bon à savoir

Adieu UD et UL, bonjour UTI et API 8

L'augmentation du Smic 8

Formation nouveaux adhérents retraités 8

Formation des membres de CVS 8

Un livre : Pour une société du compromis 8

Changement d'adresse 8

Adresse de l'ULRAN 8

Prochain Nantes Agglo 8



La SSR Indret-Défense 44 en assemblée générale

La section CFDT des Retraités d'Indret-Défense 44 a tenu son assemblée générale le 6 mai 2024 à la Plinguetière, avec la participation d'une bonne trentaine d'adhérent-e-s. Dominique Laville, secrétaire-adjoint de l'Union Fédérale des Retraités FEAE a fait le point sur la situation sociale au ministère des Armées.

Le sujet d'actualité important est la prochaine mise en place de la Protection sociale complémentaire (complémentaire Santé) pour les agents du ministère des Armées, avec une possibilité d'adhésion optionnelle pour les retraités. La mutuelle retenue après appel

d'offres est Harmonie Fonction Publique. La CFDT prépare une communication détaillée sur ce sujet afin que chacun puisse décider en pleine connaissance de cause.

François Bertet et Bernard Geay ont fait le point sur la vie de la section Retraités qui compte 115 adhérents à ce jour. L'après-midi, Damien Boissel de la section CFDT Naval Group a présenté l'actualité sur le site d'Indret où de profondes transformations sont en cours pour faire face aux nouveaux grands programmes qui démarrent : nouveau porte-avions et sous-marins de 3^e génération.



Les retraités du Sud-Loire contribuent à l'enquête sur les transports



D'importants changements sont en préparation dans l'organisation des transports en Sud-Loire. C'est la conséquence de l'arrivée prévue en 2027 de deux nouvelles lignes de tramway, créées entre autres pour la desserte du futur CHU sur l'Île de Nantes. Une enquête publique a été ouverte au printemps 2024. Réunis le 29 mai, les retraités CFDT de Bouguenais, Rezé et les Sorinières ont déposé une contribution écrite à cette enquête sur les projets.

Les propositions de la section

- Création de deux nouvelles lignes de tramway (lignes 6 et 7), passant par les ponts Anne de Bretagne et Trois continents. Ces lignes de tram auront leur terminus à hauteur de la mairie de Rezé.

- Création en 2028 d'une ligne de Busway (L8) reliant le rond-point de la Ville-au-Denis à Bouguenais au boulevard de Doulon à Nantes (correspondance avec le tramway L1). Un parking relais sera créé à la Ville-au-Denis.

- Mise à deux fois une voie des axes d'accès routiers plus deux fois une voie pour les bus et véhicules prioritaires plus une voie réservée au co-voiturage dans le sens sortant.

- Création d'une halte aéroportuaire sur la ligne SNCF allant vers Sainte-Pazanne et la côte.

- Création de pistes cyclables bidirectionnelles en site propre.

Les demandes de la section

Les retraités CFDT du Sud-Loire se réjouissent de l'arrivée future des nouvelles lignes 6 et 7 du tramway. Ils souhaitent l'étude d'un possible raccordement en direction de la ligne 3. Pour la future ligne 8 du busway, ils demandent d'anticiper son extension vers Bouaye et vers La Montagne-Saint Jean de Boiseau-Le Pellerin.

Ils prennent acte du projet de desserte aéroportuaire par la voie SNCF mais demandent des améliorations d'amplitude et de fréquence pour les lignes 38 et 98 passant par l'aéroport

Enfin, compte-tenu de l'allongement des distances desservies par Naolib, les retraités CFDT demandent que la durée de validité du ticket tram/bus soit portée de une heure à une heure trente voire deux heures.

Tous ces changements nécessitent des travaux importants qui seront perturbants et ne manqueront pas d'affecter les flux de circulation au quotidien. Les retraités CFDT du Sud-Loire seront donc vigilants quant à la concrétisation des projets engagés.



VIE DU SYNDICAT

L'Union Locale des Retraités CFDT de Nantes et alentours organise une réunion-débat sur la santé

lundi 25 novembre 2024, salle 120, Gare de l'État

Le thème : la médecine de ville en tension : constats et solutions

Avec la participation des docteurs Coutant et Yvon.

NB : Inscriptions souhaitées par courriel à l'adresse ulran.cfdt@gmail.com dans la limite des places disponibles

Le bureau de L'ULR de Nantes et alentours



La loi Grand âge oubliée, les pensions sous pression, les retraité·e·s CFDT 44 et UNSA 44 s'indignent

*Déclaration à M. le Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes
c/o M. le Préfet de Loire-Atlantique*

Au surlendemain de la déclaration de politique générale du nouveau Premier ministre, les Retraité·e·s CFDT et UNSA de Loire-Atlantique s'indignent du décalage de six mois de la revalorisation des pensions en 2025. Cette mesure, dont M. Barnier n'a pas dit un mot dans sa déclaration de politique générale, va pénaliser tous les retraités mais plus encore les basses pensions.

Par ailleurs, ils déplorent que le projet d'une loi Grand âge, pourtant promise et attendue depuis 2017, n'ait même pas été évoqué dans son intervention.

Les Retraités CFDT et UNSA 44 sont particulièrement inquiets des difficultés croissantes pour l'accès aux soins, en particulier en secteur rural, ainsi que de la dégradation de la situation économique des Ehpad et établissements d'accueil, avec de probables répercussions tarifaires. Toutes choses qui fragilisent les personnes âgées les plus dépendantes.

Les Retraité·e·s CFDT et UNSA de Loire-Atlantique revendiquent notamment :

- Le maintien de l'indexation des pensions au 1^{er} janvier ;
- Un coup de pouce supplémentaire pour les basses pensions, allant au-delà de l'augmentation récente du minimum contributif afin d'atteindre le SMIC net pour une pension complète et le respect de l'égalité Femmes/Hommes ;
- Une présence médicale et l'accès aux soins, y compris pour ceux de longue durée, sur tout le territoire ;
- L'adoption d'une loi de programmation sur le grand âge pour faire face au défi du vieillissement démographique ;
- Le développement de formules de logement social adaptées aux personnes âgées.

Les Retraité·e·s CFDT et UNSA de Loire-Atlantique réaffirment leur attachement à la solidarité intergénérationnelle et au modèle social que notre pays a construit depuis 1945. Ils sont prêts à se mobiliser pour les défendre.

Nantes, le 3 octobre 2024

Basses pensions : un petit plus... sous conditions

Lors de la réforme des retraites, le gouvernement Borne avait annoncé le relèvement du minimum de pension à 1200 € brut par mois. Cette mesure s'est appliquée dès octobre 2023 pour les nouveaux retraités du régime général. Pour les personnes en retraite avant le 1^{er} septembre 2023, les augmentations seront versées au plus tard en octobre avec rappel sur un an. Malheureusement, il y a un écart important entre la promesse et sa concrétisation car il restera beaucoup de retraité·e·s percevant moins de 1 200 € brut de pension mensuelle, même avec une carrière complète.

Qui bénéficie de cette mesure ?

Précisons tout d'abord que cette mesure ne concerne que le Régime général (Carsat et MSA) à travers la revalorisation du minimum contributif (Mico). Pour bénéficier de celui-ci, il faut avoir une carrière complète (nombre de trimestres validés au moins égal à celui exigé pour l'année de naissance concernée). C'est la notion de taux plein (soit 50 % du salaire moyen des 25 meilleures années). Ensuite, il y a deux cas de figure, selon que le/la retraité·e dispose ou non d'au moins



120 trimestres effectivement cotisés (notion différente de trimestres validés). Avec moins de 120 trimestres cotisés : c'est le Mico de base qui s'applique soit 733,03 € brut mensuel. Au-dessus de 120 trimestres cotisés s'applique le Mico majoré pouvant aller jusqu'à 876,13 € brut mensuel.

La méthode de calcul

Depuis le 1^{er} septembre 2023, le Mico de base a été revalorisé de 25 € brut et le Mico majoré de 75 € brut (dite majoration exceptionnelle), soit 100 € brut dans le cas le plus favorable. Désormais, le montant du Mico se situe donc entre 733,03 € brut et 876,13 €

brut (valeurs 2024) selon le nombre de trimestres cotisés, avec la formule suivante :

Valeur calculée du Mico – montant de la retraite de base = complément de pension.

Ce montant différentiel vient en complément de la retraite de base, à condition que le total des pensions perçues ne dépasse pas 1 367,51 € brut, sachant que la retraite complémentaire vient compléter celle du régime général. À noter également que le minimum contributif sera désormais revalorisé dans la même proportion que le Smic.

Date des versements

Les augmentations du Mico ont été versées de façon échelonnée car il a fallu du temps pour reprendre les dossiers de retraites déjà liquidées. Les derniers paiements interviendront en octobre. Au total, on estime que près d'1,5 million de retraités du régime général auront perçu quelque chose avec une revalorisation moyenne d'environ 50 € brut mensuel. Évidemment, nous restons encore loin de la revendication CFDT d'un minimum de pension à hauteur du Smic net (soit près de 1 400 € actuellement).

6^e congrès de l'UTR CFDT 44



Un congrès sous un beau soleil

Le 6 juin dernier à Saint-Herblain, en présence d'une centaine de participantes et participants, l'Union Territoriale des CFDT Retraités 44 a tenu son 6^e congrès.

De bonne qualité, le congrès a montré une

grande cohérence de l'organisation et a adopté à une très large majorité la résolution générale, feuille de route pour la nouvelle mandature avec, notamment, la création d'une publication de l'UTR 44.

Comme cela était prévu, le conseil et le bureau UTR 44 ont été renouvelés pour les quatre années à venir.

Et maintenant, au travail ! Bon courage à tous.

NB Compte rendu du congrès joint à cet envoi.

Une rencontre riche en débats avec les nouveaux adhérents retraités

L'après-midi du 10 octobre, dans les locaux de la CFDT à Nantes, s'est tenue une réunion d'information pour une dizaine de nouveaux adhérents retraités issus de plusieurs secteurs professionnels publics et privés, la plupart d'entre eux ayant eu des mandats au sein de leur entreprise.

À l'aide d'un diaporama, Soizic Baudouin, secrétaire de L'ULR de Nantes et alentours, a présenté le fonctionnement des structures CFDT retraités. Le temps d'échange qui a suivi a permis de connaître les souhaits et préoccupations de chacun, par exemple le désir d'information sur la vie des retraités.

Ces nouveaux retraités ont aussi dit le besoin pour eux de se reposer avant de prendre de nouvelles responsabilités.

Des informations ont ensuite été transmises sur le Pacte de pouvoir de vivre, sur la mutuelle MGEN solutions. Et Jean-Paul Bourdet a présenté l'association Loisirs, en expliquant son fonctionnement.

Enfin, des questions sont posées sur l'absence de revalorisation des retraites en janvier.

Soizic Baudouin, secrétaire de l'ULR AN



SOCIÉTÉ

Le Centre d'Histoire du Travail de Nantes : à découvrir ou redécouvrir !

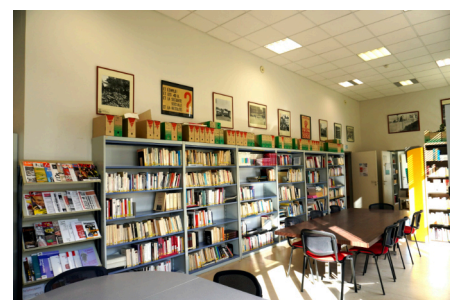


Le Centre d'Histoire du Travail (CHT) a pour vocation de préserver et valoriser les archives et objets du mouvement ouvrier et paysan du département de Loire-Atlantique.

Son imposante bibliothèque sur le mouvement social est ouverte à tous, gratuitement. Ses fonds sont à la disposition d'historiens-chercheurs. Ils comportent des photographies, des affiches, des documents d'organisations et de personnes.

Son action va au-delà de ses murs en intervenant dans des conférences comme celle de « Nantes 19 février 1964 : ouvriers et paysans au coude à coude », ou encore en dispensant des cours dans le cadre de l'Université permanente.

Le CHT est également éditeur d'ouvrages. Citons par exemple « Batignolles. Il y a cent ans, les cités de bois » de Louis Le Bail ou « Le mai 1968 de la CFDT. À l'Ouest tout a commencé le



La salle de lecture

8 mai » de Daniel Palvadeau et du groupe Histoire CFDT 44.

Le CHT fut créé en 1981 à l'initiative des Unions départementales des syndicats CFDT, CGT et CGT-FO, d'un universitaire Yannick Guin et d'un syndicaliste CFDT François Le Madec avec l'appui d'une quinzaine de communes du 44, rejoints ensuite par la Confédération paysanne, la FSU, puis Solidaires, Sans eux, l'histoire du

mouvement social de ce département demeurerait invisible à ce jour.

Aujourd'hui, l'œuvre de mémoire du CHT poursuit sa vitesse de croisière. Mais pour cela, il paraît important dans la période de lui témoigner son soutien en adhérant à l'association du CHT.

Vous pouvez écrire à l'adresse contact@cht-nantes.org

ou, mieux encore, vous pouvez passer au bâtiment des **Ateliers et Chantiers de Nantes** 2 bis boulevard Léon Bureau

Vous avez l'assurance d'être chaleureusement reçus dans ce haut lieu de l'éducation populaire.

Pierric Onillon

ACR44 "Agir pour une consommation responsable en Loire-Atlantique"

L'association s'est créée en 2014 à la suite de l'ASECO-CFDT de Loire-Atlantique. Cette volonté de continuer une association de consommateur au sein de notre organisation a été soutenue par l'union départementale.

Notre priorité est d'aider les consommateurs pour le respect de leurs droits en matière de consommation, de logement, de transport, d'environnement et de vie quotidienne. Nous avons un rôle d'information et d'assistance pour trouver des compromis lors de litiges ou réorienter vers le bon interlocuteur.

Une de nos valeurs est aussi de défendre une consommation durable équitable, accessible à toutes et à tous dans le respect environnemental. Un bulletin semestriel est adressé aux adhérents avec articles de fond,



L'ACR soutient le lanceur d'alerte Pierre Hinard devant le tribunal de Nantes

interviews, propositions de bonnes adresses et de bonnes pratiques.

Notre association a rejoint le collectif du "Pacte du pouvoir de vivre" car bien des sujets concernent les consommateurs.

L'ACR44 est fière de s'être mobilisée et impliquée pour Pierre Hinard, ancien responsable qualité de l'abattoir Castel Viandes de Château-briant (Loire-Atlantique), qui avait signalé des manquements aux règles d'hygiène en 2008. Lanceur d'alerte, il a été reconnu comme tel à la cour d'appel de Rennes en avril dernier.

Nous contacter / Se défendre
Tél. 02 51 83 29 00
Mail : ACR.CD44@gmail.com

Nos permanences
CFDT, 9 place de la gare de l'État, Nantes, le 1^{er} jeudi du mois de 14h à 18h

Nous soutenir / Adhérer à l'ACR44
8 euros annuel par chèque bancaire à l'ordre de l'ACR44.

Adhésion : accueil CFDT, gare de l'État

ACTION

Le Pacte du Pouvoir de Vivre : "Osons l'humain"

Le choc des résultats aux élections européennes

Les élections européennes et législatives ont confirmé la progression importante de l'extrême droite en France. Les membres du Pacte du Pouvoir de Vivre ont pris leur part dans la lutte contre son arrivée au pouvoir, rappelant une fois de plus l'incompatibilité des valeurs qu'ils défendent avec celles du parti de Marine Le Pen.

Au niveau national, le PPV et l'Alliance Écologique et Sociale se sont rassemblés autour de 16 propositions pour changer la vie :

<https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/16-mesurespourchangerlavie>

Au niveau local, les membres du PPV Nantes ont organisé trois visioconférences à destination des adhérents (28 juin, 3 et 9 juillet) pour partager leurs réflexions voire leurs angoisses de voir arriver le Rassemblement National au pouvoir.

Une synthèse a été réalisée. Elle est consul-

table sur le site de l'ULRAN :

<https://ulran.fr/actualite/le-ppv-nantes-et-les-legislatives/>

Dimanche 7 juillet 2024, 20 h : le scénario catastrophe a été évité grâce au Front Républicain qui s'est mis en place suite à l'appel des partis politiques républicains et démocrates. Mais cette menace reste présente car, derrière un vote dit « d'adhésion » aux idées défendues par le Rassemblement national (plus de 10 millions de votants aux 1^{er} et 2^d tours des élections), il y a aussi et surtout une « formidable désespérance ».

Il est urgent de prendre la mesure de ce ras-le-bol de la chose politique. Cela rejoint une autre préoccupation : celle des 30 % d'abstentionnistes, malgré les enjeux d'une telle élection.

Nous, membres du Pacte du Pouvoir de vivre de Nantes, sommes plus que jamais, attentifs à celles et ceux qui sont écartés des droits fondamentaux et nos échanges



des derniers mois ont renforcé nos liens et notre conviction qu'un travail commun est nécessaire. Quelques actions ont ainsi été décidées lors de notre réunion sur le bilan des législatives de la fin du mois d'août :

- Populariser les 16 propositions du Pacte de Pouvoir de Vivre national auprès des citoyens, des responsables politiques, administratifs.
- Consulter les cahiers de doléances écrits suite au mouvement des Gilets jaunes en 2019. La projection du film *Les doléances* tourné en 2023 pourrait venir parachever ce travail lors d'une soirée débat.
- Et bien sûr continuer nos actions décidées lors du colloque du 5 avril sur le non-recours aux droits.

TSVP

Décisions du colloque du 5 avril "Osons l'humain"

À la suite de ce colloque, les membres du PPV de Nantes avaient décidé de poursuivre sur deux axes leur travail pour l'accès aux droits :

S'investir dans la mise en place d'un observatoire du non-recours sur la Métropole nantaise en réunissant Université, Ville et métropole, Conseil départemental, CAF,

pour mieux connaître la réalité du non-recours et favoriser ainsi l'expérimentation d'un "bouclier social".

Travailler avec les habitants d'un quartier prioritaire de la ville sur le tout-numérique et la complexité administrative en recensant tous les obstacles à l'accès aux droits. Cette démarche d'aller vers les citoyens va demander un investissement important des membres du Pacte du Pouvoir de Vivre et donc des adhérents CFDT.

C'est un programme ambitieux. Nous espérons qu'il nous guidera vers une société sociale, écologique et démocratique, socle de la démarche du PPV et vous êtes les bienvenus pour nous y aider.

Que vous soyez représentant ou membre d'association, ou simple citoyen, contactez-nous : ppvnantes@gmail.com

Cécile Fouet-Brisset et Dominique Macaire

Non à la fermeture de la poste principale de Preux à Saint-Herblain !

La Poste a décidé de fermer définitivement et sans concertation le bureau de poste détruit par un incendie en juin 2023.

Le quartier de Preux-Crémeterrie, en pleine expansion, ses habitants et les nombreuses entreprises présentes sur le site se trouvent ainsi privés d'un lieu de vie, d'un service de proximité indispensable à leur bon fonctionnement.

Ce mercredi 25 septembre 2024, malgré une pluie incessante, se tenait un 3^e rassemblement d'environ 150 personnes devant le bureau de Preux (photo), en présence de l'association des usagers du collectif, l'association Preux-Soleil-Levant-Crémeterrie, d'autres associations (CLCV, CSF...), l'inter-syndicale (CFDT, CGT, CFDT, Sud, FO, CFTC) avec bien évidemment la présence des membres de la CFDT salariés et retraités ainsi que des élus de la ville de Saint-Herblain, pour réclamer à nouveau l'ouverture d'un bureau de poste dans ce quartier.

Pour défendre cette légitime revendication, chaque représentant s'est exprimé. Jean-Yves Jézéquel, postier récemment retraité,

pour notre syndicat, a réaffirmé notre place dans le collectif pour la défense d'un service public de proximité et insisté sur l'importance de son élargissement à d'autres associations du quartier. Il a indiqué que les organisations syndicales allaient être reçues par la direction de la Poste et que la réouverture d'un bureau de poste sur le quartier serait un des sujets de cette réunion.

De son côté, Bertrand Affilé, maire de Saint-Herblain, a fait part d'une prochaine rencontre entre les services de la mairie et les représentants de La Poste avec une proposition faite par la mairie de mettre à disposition des locaux pour un éventuel bureau de poste provisoire.

Une pétition pour la réouverture du bureau de poste rue Neruda a réuni 3 100 signatures. Le collectif attend avec impatience une réponse favorable à sa demande.

Toutes les nouvelles signatures sont les bienvenues

<https://www.change.org/p/maintien-de-l-agence-postale-a-saint-herblain-neruda>



25 septembre 2024 devant la poste de Preux, Isabelle Bernard, secrétaire du syndicat S3C 44-85, et Jean-Yves Jézéquel, ancien secrétaire du CHSCT du réseau des bureaux de poste des Pays de la Loire jusqu'en juin 2024.

Forum des Seniors à Nantes du 21 au 23 novembre 2024



Venir au Forum des seniors, parc des expositions à Nantes, c'est rencontrer les collectivités territoriales, caisses de retraite, caisse primaire d'assurance maladie, réseau de transport, notaires, fédérations sportives, mutuelles, assureurs, sites culturels, offices de tourisme... **mais c'est aussi rencontrer la CFDT Retraités.**

En effet, comme chaque année, la CFDT retraités de Nantes sera présente à ce Forum des seniors où elle tiendra un stand durant ces trois jours, stand habituellement bien fréquenté. Alors, nous comptons vous y rencontrer 8

Des invitations sont disponibles. Contact : ulran.cfdt@gmail.com

LOISIRS

Invitation

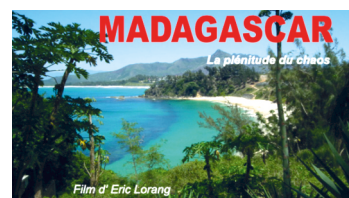
17 décembre 2024

20 h 30, salle Ligéria, 80 rue de la Loire, Sainte-Luce-sur-Loire

L'Association "Loisirs" des retraités CFDT de Nantes et alentours vous propose le film-conférence : *Madagascar, la plénitude du chaos*, film qui fait découvrir une destination unique avec ses paysages et son riche potentiel humain. Après la séance, échanges avec le conférencier.

Tarif : 6 euros, 5 euros sur présentation de la carte d'adhérent CFDT.

Contact : Yves Beautru 02 40 25 73 45



Vacances seniors : Ardes-sur-Couze, c'est quoi ? C'est où ?

C'est le lieu du séjour de vacances de 43 retraités de Nantes et environs, et de Vendée, au mois de juin dernier. C'est un petit village du massif du Cézallier, dans le Puy-de-Dôme, au sud de Clermont-Ferrand. Comme tous les ans, l'association loisirs et culture de l'Union Locale des Retraités de Nantes a organisé un séjour de vacances de huit jours avec l'aide financière de l'ULR, de l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances) et de la CARSAT, (Caisse de Retraite et Santé au Travail). Ainsi le séjour a coûté à chacun 461 € et pour les non imposables 259 €, hors frais de transport.



Le voyage en car conduit par Chrystèle nous amène au village vacances vers 17 h 30. La directrice et son adjoint nous accueillent et nous nous installons, avec l'aide du personnel du centre de vacances pour porter les valises. À 18 h 30, dans la grande salle d'animation, présentation du centre, du programme de la semaine, et pot d'accueil. Et en soirée, un film sur l'Auvergne nous fait découvrir toute la région.

Lundi, balade de découverte de la faune et de la flore en descendant jusqu'au bord de la rivière la Couze Pavin. L'après-midi, visite du village d'Ardes, guidée par Baptiste qui nous explique l'histoire de la vallée, des fortifications, des tunnels et l'évolution du village. Veillée de jeux sur la base d'un jeu télévisé.

Mardi, journée à Vulcania, le parc des volcans d'Auvergne. Avec deux guides nous visitons d'abord le planétarium puis les salles présentant l'évolution des volcans d'Auvergne. Après le repas au restaurant, trois d'entre nous, dont Marie, 95 ans, vont avec un guide faire un tour du grand huit. Puis ce sont les spectacles avec la présentation, en visuel comme en sensation physique, de l'Auvergne des volcans, d'une éruption, d'un ouragan... Nous terminons par la photo du groupe. Soirée karaoké.

Mercredi, diverses activités sur place dont l'initiation à l'aquarelle, les boules, la piscine avec sauna et hammam. L'après-midi visite avec un guide du village perché de Montpeyroux, entre Issoire et Clermont-Ferrand, village construit au sommet d'un mont, avec son donjon, ses fortifications dominant toute la région. Au repas, nous fêtons l'anniversaire de Maryvonne avec un magnifique gâteau confectionné par le chef cuisinier suivi de la soirée loto.

Jeudi, visite d'Issoire et particulièrement de son abbatale, sortie ajoutée au programme par l'association. L'après-midi, visite du parc animalier d'Auvergne avec ses 350 animaux. Vendredi, suite des activités de mercredi. L'après-midi, sortie également ajoutée par l'association : visite de l'église d'Anzat-le-Luguet et ses cinq crânes encastés dans un pilier de la nef, puis découverte de la ferronnerie de Luguet. Ensuite Baptiste nous fait parcourir le plateau du Cézallier. Un mini marché se tient au village avec une marchande de fromages du pays et la vente de pots de miel fabriqué dans le village. En soirée, veillée dansante.

Samedi, initiation à la vannerie et autres activités et l'après-midi, 25 d'entre nous partent pour une randonnée de 4 à 5 km sur les collines proches.

Dimanche, retour à Nantes. La directrice du centre vient nous saluer et nous dire sa satisfaction de nous avoir reçus, avec Baptiste qui tout au long du séjour nous a permis de découvrir ce coin d'Auvergne, son histoire et ses origines.

Trajet du retour sans problème au cours duquel il est rappelé comment un séjour s'organise avec tout le travail des bénévoles, l'aide de l'ANCV, de la CARSAT et de l'ULR CFDT.

Enfin, remerciements à notre chauffeur Chrystèle et à André qui va cesser d'assurer la responsabilité du séjour.

Ce séjour agréable et le beau temps nous ont permis de faire connaissance d'autres retraités de Nantes et d'un pays que la plupart ne connaissait pas. Les questionnaires d'évaluation disent la satisfaction de tous d'avoir participé à ce séjour plein de cordialité et de découvertes.



Initiation à l'aquarelle



L'atelier de vannerie



La pétanque

Il faut maintenant préparer 2025

Une assemblée des participants aux derniers séjours et des personnes qui souhaitent participer au séjour l'an prochain se tiendra **lundi 13 novembre 2024 à 14 h 30, salle C, Gare de l'État**

On y décidera du lieu et de la période du séjour à partir des trois propositions qui seront faites. Et on pourra se préinscrire moyennant un acompte de 100 euros par personne.

L'historial de Vendée pour découvrir 7 000 ans d'histoire

En ce 24 septembre 2024, l'association "Loisirs" des Retraités de l'ULR de Nantes avait choisi d'emmener ses adhérents aux Lucs-sur-Boulogne pour une journée consacrée à la découverte du musée d'Histoire de la Vendée.

Dans ce musée à l'architecture étonnante et sous un soleil généreux, les participants ont pu découvrir une scénographie interactive dans sept espaces thématiques avec 3 000 œuvres et objets de collection, tout en bénéficiant d'une visite guidée pour l'espace 19^e et 20^e siècles.

Une pause déjeuner, avec un repas apprécié, a complété cette visite instructive et conviviale comme le soulignent les témoignages de Monique Baron, du bureau de la S3C : « Une journée agréable, très riche, avec des participant-e-s sympathiques, des espaces intéressants, bien présentés. Il faut cependant bien connaître l'histoire de la Vendée » et celui de Chantal Prudhomme, adhérente à l'association "Loisirs" : « J'ai trouvé très instructive l'histoire de la Vendée avec une visite guidée très agréable. J'ai également apprécié le pot de fin de visite pour clore une journée ensoleillée et très réussie ».



BON À SAVOIR

Adieu UD et UL, bonjour UTI et API

Depuis 2020, l'organisation de l'Interprofessionnel a connu certaines évolutions avec lesquelles nous devons nous familiariser.

Ainsi, l'UL (Union locale) est devenue l'API : Antenne de proximité interprofessionnelle.

L'UD (Union départementale) est devenue l'UTI : Unité territoriale interprofessionnelle. Soizic Baudouin y représente l'UTR 44.

En dépit des apparences, c'est en fait une simplification : l'URI (Union régionale

interprofessionnelle) est maintenant le seul organe décisionnel.

Le 3 décembre 2024, sur la journée, assemblée générale de l'UTI de Loire-Atlantique

Le Smic

Le nouveau Premier ministre a annoncé l'augmentation de 2 % du Smic à compter du 1^{er} novembre. Mais il s'agit de la simple anticipation du calendrier, sans coup de pouce. Le Smic passera donc de 11,65 € à 11,88 € de l'heure soit 1 801 € brut et 1 426 € net mensuel sur la base d'un temps plein.

Formation

Judi 30 janvier 2025

Retraité-e CFTD

depuis un an ou moins ?

Participez à la formation

« Bienvenue à la CFTD »

loireatlantique@retraites.cfdt.fr

Formation

Judi 6 mars 2025

Adhérent-e CFTD, vous siégez au CVS (Conseil de la Vie Sociale)

Participez à la formation CFTD

loireatlantique@retraites.cfdt.fr

Conseil de lecture



Ce dialogue entre un « expert du social » et un « expert de la société » (si l'on peut respectivement qualifier ainsi un ancien dirigeant syndical et un sociologue) veut montrer que les mutations brutales de notre monde – contrairement au mythe depuis trop longtemps entretenu, en premier lieu par nos responsables publics –, ne se feront ni d'un coup de baguette magique venu d'en haut ni sans l'obligation pour tous de faire des compromis.

« Compromis », le gros mot est lâché, dans un pays qui se voit plus révolutionnaire que réformiste, dans un moment où la radicalité pourrait sembler avoir le vent en poupe... Or, s'il ne peut y avoir de compromis sur les valeurs, il doit y en avoir sur la construction de la société. C'est à cela que nous appellent les auteurs de cet ouvrage, à une époque où le danger de violences, de conflits et de mise en cause de la démocratie elle-même ne cesse de croître.

Éditions de l'Aube, 14,00 €

Bulletin trimestriel de l'ULR Nantes & Alentours

Rédaction 9 place de la Gare de l'État
Case postale n° 9
44276 NANTES Cedex 2
Tél. 02 51 83 29 00
ulran.cfdt@gmail.com

Courriel https://ulran.fr

Site internet https://ulran.fr

Directrice de publication Soizic Baudouin

Rédacteurs Jean-René Baron
Soizic Baudouin
Jean-Louis Foucaud
Bernard Geay
Michel Moreau
Pierrick Orillon
Dominique Veneau

Mise en page Dominique Veneau

Crédits photographiques Coll. CFTD

Impression La Contemporaine
Sainte-Luce-sur-Loire



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées

www.pefc-france.org

**VOUS CHANGEZ
d'adresse et/ou
de compte bancaire
PRÉVENEZ-NOUS !**

ulran.cfdt@gmail.com

OU

**ULR CFTD
9 place de la gare de l'État
Case postale n° 9
44276 NANTES CEDEX 2**

ulran.fr

**C'est l'adresse de l'Union
Locale des Retraités de
Nantes et alentours.**

**Vous y trouverez les der-
nières informations de
l'UTR, des ULR et des SSR.**

À utiliser sans modération

**Prochain "Nantes Agglo"
N° 104 - mars 2024**

**Articles à envoyer
pour le jeudi 20 février 2025 à
dominique.veneau@wanadoo.fr**

Cfdt:

RETRAITÉS